

Pendant la course cycliste « Flèche du Sud », étape Kayl-Kayl, la circulation routière est réglée de la façon suivante le 25/05/2022 de 15h00 à 22h00 ;

Rue du Faubourg

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, sur toute la longueur ;

Rue Jos. Müller

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, sur toute la longueur ;

Rte d'Esch

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, sur toute la longueur ;

Rue de la Fontaine

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, de la maison n°50 jusqu'à la maison n°72 ;

Rue du Chemin de Fer

- **Stationnement interdit**, sur toute la longueur ;

Rue de la Gare

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, de la maison n°2 jusqu'à la maison n°30 ;

Rue Pierre Schiltz

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, sur toute la longueur ;

Rue de Schifflange

- **Stationnement interdit, des deux côtés**, du passage à niveau CFL jusqu'à l'intersection avec la rue des Prés ;

Pendant la même course, la circulation routière est réglée de la façon suivante le 25/05/2022 de 18h00 à 22h00 ;

Rue du Faubourg

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, sur toute la longueur ;

Rue Jos. Müller

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, sur toute la longueur ;

Rte d'Esch

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, sur toute la longueur ;

Rue de la Fontaine

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, de la maison n°50 jusqu'à la maison n°72 ;

Rue du Chemin de Fer

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, sur toute la longueur ;

Rue de la Gare

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, de la maison n°30 jusqu'à la maison n°2 ;

Rue Pierre Schiltz

- **Circulation à sens unique**, en direction de la course, sur toute la longueur ;

Pendant la même course, la circulation routière est réglée de la façon suivante le 25/05/2022 de 09h00 à 22h00 ;

Parking Sicosport (et chemin d'accès)

- **Stationnement interdit**, sur tous les emplacements vers le parking et sur le parking ;

Pendant la même course, la circulation routière est réglée de la façon suivante le 25/05/2022 de 18h00 à 22h00 ;

Rue Neiwiss

- **Interdiction de tourner à gauche**, à l'intersection avec la rue Pierre Schiltz ;

Parking Schungfabrik

- **Route barrée**, tronçon entre la rue Pierre Schiltz et le parking ;

Rue Michel

- **Circulation à double sens**, sur toute la longueur ;
- **Route barrée**, à la hauteur de la rte d'Esch ;

Rue de Schifflange

- **Circulation à double sens**, du passage à niveau CFL jusqu'à l'intersection avec la rue des Prés ;

Rue Neuve

- **Route barrée**, à la hauteur de la rue du Faubourg.